



Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et
Floristique de la région Rhône-Alpes
(guide méthodologique régional, C.S.R.P.N. Rhône-Alpes)

HABITATS NATURELS DETERMINANTS

Fiches descriptives des habitats - partie 3/7 : Codes CORINE **32.132** à **35.1**

32.132	MATORRAL ARBORESCENT A GENEVRIER OXYCEDRE (JUNIPERUS OXYCEDRUS)
32.136	MATTORAL ARBORESCENT A GENEVRIER THURIFERE (JUNIPERUS THURIFERA)
32.162	MATTORAL OCCIDENTAL A CHENES CADUCIFOLIES
32.342	MAQUIS A CISTE A FEUILLES DE SAUGE (CISTUS SALVIIFOLIUS)
32.344	MAQUIS A CISTE A FEUILLES DE LAURIER (CISTUS LAURIFOLIUS)
32.41	GARRIGUES A CHENE KERMES
34.11	PELOUSES MEDIO-EUROPÉENNES SUR DEBRIS ROCHEUX
34.12	PELOUSES DES SABLES CALCAIRES
34.31	PELOUSES STEPPIQUES SUB CONTINENTALES
34.32	PELOUSES CALCAIRES SUB-ATLANTIQUES SEMI ARIDES
34.33	PRAIRIES CALCAIRES SUB-ATLANTIQUES TRES SECHES
34.34	PELOUSES CALCAREO SILICEUSES DE L'EUROPE CENTRALE
34.41	LISIERES XERO-THERMOPHILES
34.5	PELOUSES XEROPHILES MEDITERRANEENNES
34.721	PELOUSES A APHYLLANTHE DE MONTPELLIER
35.1	PELOUSES ATLANTIQUES A NARD RAIDE ET COMMUNAUTES PROCHES

MATORRAL ARBORESCENT A GENEVRIER OXYCEDRE (JUNIPERUS OXYCEDRUS)
(code CORINE 32.132)

pas d'illustration disponible

Description

Hauts de 3 à 5 m dans la région, ces fourrés arbustifs clairsemés sont dominés par le Genévrier oxycèdre ou Cade, auquel s'associent selon les conditions écologiques divers arbustes à feuillage souvent persistant. Les strates herbacée et sous-arbustive se limitent à quelques touffes accrochées dans les fissures en situation primaire (escarpements rocheux), mais sont constituées en situation secondaire par des garrigues à Thym ou des pelouses à Brachypode de Phénicie (à l'emplacement d'anciennes cultures).

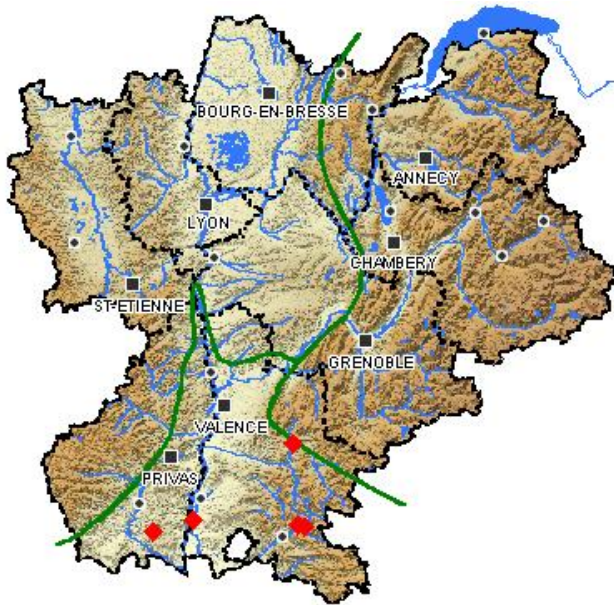
Ecologie

Cet habitat se développe sur des terrains chauds et secs, surtout calcaires dans la région, situés en contexte soit « primaire » au sein d'escarpements rocheux et de pentes rocailleuses abruptes, soit « secondaire » sur des terres anciennement exploitées à l'abandon, aux étages méso et supraméditerranéen.

Espèces guides

Genévrier oxycèdre (*Juniperus oxycedrus*), Lavande à feuilles larges (*Lavandula latifolia*), Thym (*Thymus vulgaris*), Pistachier térébinthe (*Pistacia terebinthus*), Buis (*Buxus sempervirens*), Nerprun alaterne (*Rhamnus alaternus*), Stéhéline douteuse (*Stachelina dubia*), Aphyllanthe de Montpellier (*Aphyllanthes monspeliensis*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Cet habitat méditerranéen n'est présent en France qu'au sud d'une ligne joignant le département de la Lozère à la partie méridionale du département des Hautes-Alpes. Dans la région Rhône-Alpes, les fourrés à Genévrier oxycèdre ne se répartissent donc que dans les secteurs à climat méditerranéen de ses départements les plus méridionaux : Ardèche (Vivaraïs, Basse Ardèche, Basse et Moyenne vallée du Rhône ...) et Drôme (Basse et Moyenne vallée du Rhône, Diois, Baronnies, Tricastin), où leur fréquence et leur extension augmentent à mesure que l'on descend vers le sud.

Menaces

Les plantations forestières, l'aménagement de l'espace rural et particulièrement l'urbanisation diffuse en grande expansion dans le sud de l'Ardèche et de la Drôme constituent des menaces directes pour cet habitat. A l'instar d'autres formations arbustives, l'abandon des terres semble aujourd'hui favoriser l'expansion des fourrés de Cade. A moyen terme cependant, la poursuite de la dynamique végétale sur ces espaces abandonnés entraînera leur reboisement progressif (évolution vers des pinèdes et chênaies). Des actions de débroussaillage et de restauration de pâturages abandonnés peuvent alors se révéler bénéfiques au maintien de certaines stations de cet habitat.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour les domaines continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p.

MATTORAL ARBORESCENT A GENEVRIER THURIFERE (JUNIPERUS THURIFERA)
(code CORINE 32.136)

pas d'illustration disponible

Description

Clairsemées et mesurant généralement entre 3 et 8 m, ces formations arbustives et arborées basses sont dominées par le Genévrier thurifère, auquel s'associent l'Amélanchier et le Buis. Les strates herbacée et sous-arbustive se limitent à quelques touffes accrochées dans les fissures en situation « primaire » (escarpements rocheux), mais sont constituées en situation « secondaire » (issue de la recolonisation d'espaces ruraux), par des garrigues à Thym et à Lavande officinale, ou par des pelouses sèches.

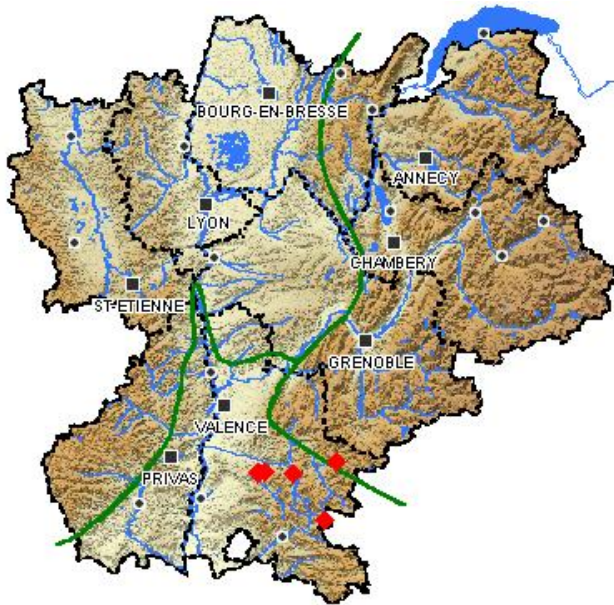
Ecologie

Cet habitat se développe dans des sites chauds et très secs, surtout calcaires mais aussi parfois siliceux, aux étages supraméditerranéen et méditerranéo-montagnard, principalement entre 500 et 1 500 m d'altitude, dans des secteurs climatiques d'affinités continentales (été chaud, hiver rigoureux).

Espèces guides

Genévrier thurifère (*Juniperus thurifera*), Buis (*Buxus sempervirens*), Amélanchier à feuilles ovales (*Amelanchier ovalis*), Pistachier térébinthe (*Pistacia terebinthus*), Nerprun alaterne (*Rhamnus alaternus*), Chêne pubescent (*Quercus humilis*), Lavande officinale (*Lavandula angustifolia*), Thym (*Thymus vulgaris*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, cet habitat est présent surtout dans les Alpes du sud. Il est connu aussi dans quelques stations sèches des Alpes du nord et dans les Pyrénées centrales et orientales, en Haute-Garonne et Ariège. Dans la région Rhône-Alpes, les formations à Genévrier thurifère se répartissent principalement dans la Drôme (Diois, Haut-Diois, Baronnies et Vercors méridional) et dans l'Isère (Vercors, Grésivaudan, bordure sud de la Chartreuse, et plus ponctuellement dans l'Oisans et les Grandes-Rousses). Des stations isolées marquant la limite septentrionale de cet habitat existe en Savoie sur la bordure sud du massif des Bauges et en Tarentaise.

Menaces

Dans les stations secondaires, résultant d'anciens défrichements, l'abandon des terres semble aujourd'hui favoriser l'expansion de cet habitat. A moyen terme cependant, la poursuite de la dynamique végétale conduira au reboisement progressif par des chênes ou des pins. La colonisation par les pins ou le Buis, est en partie possible aussi en situation primaire (escarpements rocheux, pentes rocailleuses abruptes) et accroît les risques d'incendie de cet habitat qui abrite des thurifères, pour certains pluri-centenaires. Des actions de débroussaillage et de restauration de pâturages abandonnés, en particulier dans les secteurs envahis par les pins, assureraient le maintien de certaines stations secondaires.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p.

MATTORAL OCCIDENTAL A CHENES CADUCIFOLIES
(code CORINE 32.162)

pas d'illustration disponible

Description

Il s'agit de formations arborescentes, clairsemées et éparcées, d'arbres bas ou peu élevés, mesurant entre 5 à 8 m de haut, dominées par le Chêne pubescent. Celui-ci est souvent associé à l'Erable de Montpellier, au Pistachier térébinthe et à divers arbustes. Le faible ombrage au sol permet le maintien de nombreuses espèces des pelouses et des garrigues environnantes, notamment la Fétuque cendrée, le Brome dressé, le Brachypode des rochers, le Thym, l'Aphyllanthe de Montpellier ou la Lavande officinale.

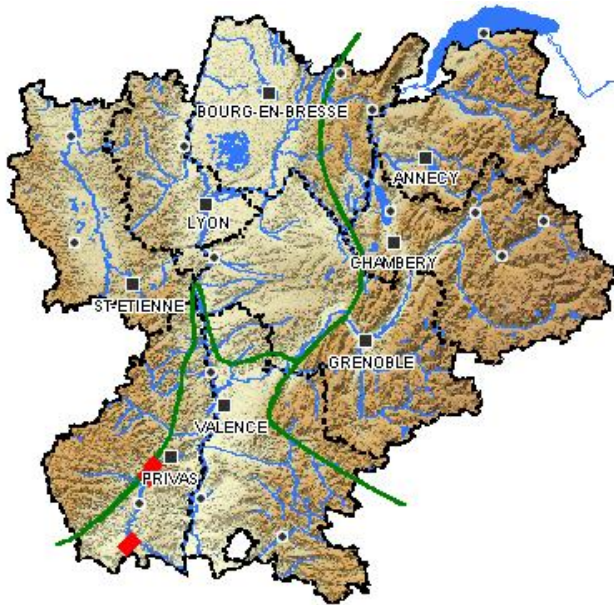
Ecologie

Ces boisements clairs occupent des terrains chauds et secs, principalement calcaires, situés en contexte soit primaire sur des pentes rocailleuses abruptes, soit secondaire sur des terres anciennement exploitées, aux étages méso et supraméditerranéen, le plus souvent en dessous de 1 000 m d'altitude.

Espèces guides

Chêne pubescent (*Quercus humilis*), Buis (*Buxus sempervirens*), Nerprun alaterné (*Rhamnus alaternus*), Chèvrefeuille de Toscane (*Lonicera etrusca*), Pistachier térébinthe (*Pistacia terebinthus*), Genévrier oxycèdre (*Juniperus oxycedrus*), Garance voyageuse (*Rubia peregrina*), Erable de Montpellier (*Acer monspessulanum*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, cet habitat est distribué dans l'ensemble de la région méditerranéenne, dans des stations relativement sèches. Plus au nord, l'humidité plus importante permet une meilleure densification des peuplements de Chêne pubescent, qui constituent alors de véritables chênaies, nettement plus fermées. Dans la région Rhône-Alpes, ces formations clairsemées de Chêne pubescent se répartissent principalement dans les régions de collines sous climat nettement méditerranéen, et sont particulièrement représentées dans le sud des départements de la Drôme et de l'Ardèche.

Menaces

Ces boisements clairs sont assez répandus dans les secteurs secs de la partie méridionale de la région Rhône-Alpes. Ils bénéficient aujourd'hui de l'abandon des activités agro-pastorales et colonisent les terres anciennement exploitées. A moyen terme cependant, leur couvert arborescent devrait s'élever et se densifier, entraînant une évolution du sous-bois vers une flore plus forestière. Les plantations de conifères, l'aménagement de l'espace rural, particulièrement l'urbanisation diffuse en grande expansion dans le sud de l'Ardèche et de la Drôme constituent d'autres menaces. Les formations claires poussant sur des terrains escarpés et très arides semblent peu menacées et devraient se maintenir.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat non désigné dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p.

MAQUIS A CISTE A FEUILLES DE SAUGE (CISTUS SALVIIFOLIUS)
(code CORINE 32.342)



Description

Comprises entre 0,3 et 1 m de haut, ces formations sous-arbustives basses sont nettement dominées par le Ciste à feuilles de sauge, à floraison blanche printanière, souvent accompagné par la Callune fausse-bruyère, à floraison rose estivale et automnale. Se développant le plus souvent par tâches d'étendues variables, claires à assez denses, elles constituent d'étroites mosaïques en association avec des pelouses ouvertes acidiphiles, rocailleuses ou sableuses.

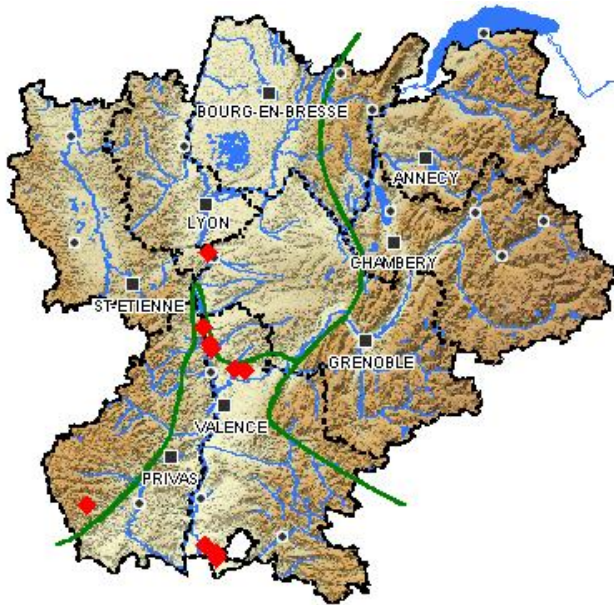
Ecologie

Etabli sur des sols maigres, peu épais, filtrants et acides, ce maquis bas affectionne les versants chauds et très secs, dans des pentes rocailleuses ou sableuses, aux étages méso et supraméditerranéen.

Espèces guides

Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius*), Callune (*Calluna vulgaris*), Genêt à balais (*Cytisus scoparius*), Immortelle (*Helichrysum stoechas*), Bruyère à balais (*Erica scoparia*). Cet habitat compte en outre de nombreuses plantes annuelles comme la Cotonnière naine (*Logfia minima*) ou la Canche élégante (*Aira elegantissima*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Distribution

Réparti dans une petite moitié sud de la France, cet habitat est représenté par de nombreuses formes régionales. Celles-ci diffèrent un peu dans leur composition floristique. Dans la région Rhône-Alpes, le maquis bas à Ciste à feuilles de sauge est signalé dans tous les départements, exceptés ceux de Savoie et Haute-Savoie. Mais il n'est véritablement bien représenté que dans la Drôme et l'Ardèche. Il remonte plus au nord à la faveur des coteaux secs qui bordent la vallée du Rhône, mais se raréfie considérablement. Les départements de l'Ain, du Rhône et de la Loire constituent avec la Vendée la limite nord de répartition de cet habitat en France.

Menaces

Cet habitat a bénéficié jusqu'à récemment de la déprise rurale, en colonisant des terres anciennement exploitées. A moyen terme cependant, la poursuite de la dynamique végétale sur ces espaces abandonnés conduira à leur reboisement, principalement par le Chêne pubescent, le Chêne vert ou Pin d'Alep. La répartition souvent ponctuelle et éclatée de cet habitat le rend très vulnérable. Les plantations forestières, les carrières de sables, le développement de la viticulture, l'aménagement de l'espace rural (particulièrement l'urbanisation diffuse en grande expansion dans l'Ardèche, la Drôme et la vallée du Rhône) constituent d'autres menaces. Un suivi de l'évolution de ces maquis est à mettre en place.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour le domaine continental, déterminant avec critère pour le sub-méditerranéen

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat non désigné dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p.

MAQUIS A CISTE A FEUILLES DE LAURIER (CISTUS LAURIFOLIUS)
(code CORINE 32.344)

pas d'illustration disponible

Description

Mesurant entre 1,5 et 2 m de haut, ces formations arbustives plus ou moins denses sont surtout dominées par le Ciste à feuilles de laurier, plante caractéristique avec ses feuilles coriaces, accompagné le plus souvent par plusieurs espèces de bruyères de grande taille. L'abondance des plantes herbacées associées, comptant souvent de nombreuses espèces annuelles, est fonction de la densité du maquis.

Ecologie

Ce maquis affectionne les pentes chaudes et sèches, rocailleuses à rocheuses, sur des roches siliceuses : granites, gneiss ou schistes à l'étage mésoméditerranéen. Il pousse sur des sols maigres, filtrants et acides.

Espèces guides

Ciste à feuilles de laurier (*Cistus laurifolius*), Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius*), Bruyère à balais (*Erica scoparia*), Bruyère arborescente (*Erica arborea*), Callune (*Calluna vulgaris*). Cet habitat compte en outre de nombreuses espèces annuelles : Cotonnière naine (*Logfia minima*), Canche caryophyllée (*Aira caryophyllea*) ...

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, cet habitat n'est présent qu'en région méditerranéenne, notamment dans le Languedoc, en Midi-Pyrénées et en Corse, où il est assez peu fréquent. Dans la région Rhône-Alpes, cet habitat rare et localisé n'est actuellement connu que dans le département de l'Ardèche dans le Vivarais. Le Ciste à feuilles de laurier a été autrefois signalé, en station isolée, dans le département de la Drôme, mais sans constituer véritablement un habitat de maquis.

Menaces

Cet habitat a pu bénéficier jusqu'à récemment de la déprise rurale et a colonisé les terres anciennement exploitées. A moyen terme cependant, la poursuite de la dynamique végétale sur ces espaces abandonnés entraînera leur reboisement naturel et leur évolution vers de chênaies et pinèdes. La répartition souvent ponctuelle de cet habitat le rend très vulnérable. Les plantations forestières, l'aménagement de l'espace rural et particulièrement l'urbanisation diffuse en grande expansion dans le sud de l'Ardèche constituent d'autres menaces importantes pour cet habitat. Un suivi de l'évolution de ce type de maquis est à mettre en place.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour les domaines continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat non désigné dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p.

GARRIGUES A CHENE KERMES
(code CORINE 32.41)

pas d'illustration disponible

Description

Il s'agit de formations arbustives souvent très denses comprises le plus souvent entre 0,5 et 2 m de hauteur, dominées par le Chêne kermès, petit chêne aux feuilles persistantes, coriaces et épineuses. Divers arbustes méditerranéens à feuillage sempervirent, comme la Philaire à feuilles étroites, le Romarin et le Genévrier oxycèdre y sont associés. La densité de ces formations ne laisse que peu de place aux plantes sous-arbustives et herbacées, les plus fréquentes étant le Thym et le Brachypode rameux.

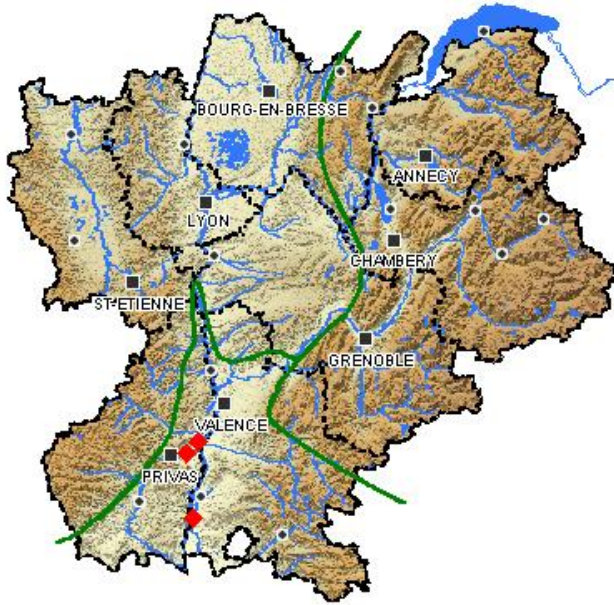
Ecologie

Cet habitat affectionne les pentes rocailleuses à rocheuses, chaudes et très sèches, des collines, le plus souvent calcaires, de basse altitude, en climat méditerranéen. Cette formation typique de l'étage mésoméditerranéen est établie sur sols filtrants et basiques.

Espèces guides

Chêne Kermes (*Quercus coccifera*), Filaire à feuilles étroites (*Phillyrea angustifolia*), Romarin (*Rosmarinus officinalis*), Lavande à feuilles larges (*Lavandula latifolia*), Thym (*Thymus vulgaris*), Pistachier térébinthe (*Pistacia terebinthus*), Genévrier oxycèdre (*Juniperus oxycedrus*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, cet habitat n'est présent qu'en région méditerranéenne où il est bien répandu de la Provence au Languedoc-Roussillon et en Midi-Pyrénées. Dans la région Rhône-Alpes, les garrigues à Chênes kermès sont localisées dans les secteurs à climat méditerranéen des départements de l'Ardèche (Vivaraïs, Basse Ardèche et basse vallée du Rhône) et de la Drôme (sud du Diois et du Tricastin, basse vallée du Rhône et sud-ouest des Baronnies).

Menaces

Les plantations forestières, l'aménagement de l'espace rural et l'urbanisation diffuse en grande expansion dans le sud de l'Ardèche et de la Drôme constituent les principales menaces pour cet habitat. L'abandon des activités agro-pastorales et la déprise rurale ont jusqu'alors favorisé l'expansion de cet habitat. A moyen terme cependant, la poursuite de la dynamique végétale sur ces espaces de pâturage extensif à l'abandon se traduira par leur reboisement naturel progressif, surtout par le Chêne pubescent, le Chêne vert ou encore le Pin d'Alep. Des actions de débroussaillage et de restauration de pâturages abandonnés seront bénéfiques au maintien de certaines stations de cet habitat.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat non désigné dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p.

PELOUSES MEDIO-EUROPÉENNES SUR DEBRIS ROCHEUX
(code CORINE 34.11)



Description

Il s'agit de pelouses très basses à rases, clairsemées, laissant apparaître en de nombreux endroits les affleurements rocheux. A la faveur de ceux-ci, elles occupent des surfaces modestes de l'ordre de quelques dm² à quelques dizaines de m², disposées en taches discontinues dans des prairies sèches. Ces pelouses sont dominées par de petits végétaux vivaces succulents, aux feuilles charnues et épaisses (orpins et joubarbes), ainsi que par des plantes annuelles à cycle bref et des lichens de rochers.

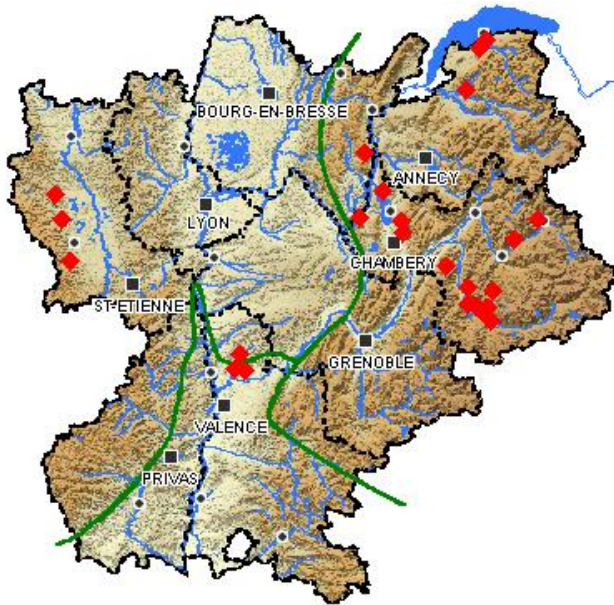
Ecologie

Ces pelouses pionnières colonisent les rebords d'escarpements et dalles rocheuses calcaires ou siliceuses compactes, vite desséchés, en situation chaude, aux étages collinéen, montagnard et subalpin. Elles poussent parfois sur des dépôts de graviers et cailloutis compacts et filtrants, dépourvus de sol.

Espèces guides

Orpin blanc (*Sedum album*), Orpin à six angles (*Sedum sexangulare*), Orpin des rochers (*Sedum rupestre*), Orpin à feuilles épaisses (*Sedum dasyphyllum*), Céraiste aggloméré (*Cerastium glomeratum*), Saxifrage à trois doigts (*Saxifraga tridactylites*), Hornungie des pierres (*Hornungia petraea*), Alysson à calice persistant (*Alyssum alyssoides*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

La répartition de cet d'habitat disséminé en surfaces réduites à basse et moyenne altitudes dans une grande partie de la France, est mal connue. Il est bien représenté dans les secteurs montagneux : Jura, Alpes, Massif central et Pyrénées, où les affleurements rocheux abondent. En Rhône-Alpes, il est rare en plaine et ne devient fréquent qu'au contact des massifs. Les chaînons jurassiens et les Préalpes calcaires delphino-savoisiennes abritent la plupart des pelouses pionnières calcicoles. Les côteaux de la moyenne vallée du Rhône, le rebord est du Massif central et les profondes vallées de l'intérieur des Alpes sont le lieu d'élection des pelouses pionnières siliceuses.

Menaces

Etablis sur sol très superficiel, Il s'agit de milieux assez vulnérables, sensibles au piétinement et à l'érosion engendrés par les loisirs rupestres (varappe, escalade...), qui disparaissent sur les passages intensément fréquentés. L'ouverture de carrières, la création de routes et l'urbanisation constituent autant de menaces. Certaines pelouses pionnières se sont étendues avec l'érosion, lors de déforestations anciennes engendrées par le développement du pastoralisme. Avec la déprise rurale, l'abandon du pâturage conduit à l'embroussaillage et au reboisement. La préservation de stations à basse altitude peut nécessiter des actions de restauration (déroussaillage) et d'encouragement du pastoralisme.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour les domaines alpin et continental, complémentaire pour le subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Seules les pelouses pionnières médio-européennes sur débris rocheux calcaires sont un habitat classé d'intérêt communautaire et retenu prioritaire, dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2004, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 5 : Habitats rocheux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 5, 381p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - OBERDORFER, E., 1993, Süddeutsche Pflanzen-gesellschaften. Teil II : Sand- und Trockenrasen, Heide- und Borgstgras-Gesellschaften, alpine Magerrasen, Saum-Gesellschaften, Schlag- und Hochstauden-Fluren, Ed. Gustav Fischer, Jena, 355 p. - ROYER, J.M., 1985, Les associations végétales des dalles rocheuses (Alyso-Sedion) de la chaîne du Jura français, Tuexenia n.s. 5:131-143 - BRAUN-BLANQUET, J., 1955, Das Sedo-Scleranthion - neu für die Westalpen, Österr. Bot. Z. 102 (4-5):476-485

PELOUSES DES SABLES CALCAIRES
(code CORINE 34.12)

Photo : Jean-Charles VILLARET -
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Il s'agit de pelouses rases, souvent claires et écorchées, avec un recouvrement herbacé faible. Elles associent des plantes vivaces, souvent stolonifères ou en touffes dispersées et des espèces annuelles à floraison printanière, nombreuses dans les trouées. Ces dernières sont très fréquemment colonisées par des lichens et des mousses. Ces pelouses se développent sur calcaires gréseux (molasses) ou sur sables alluviaux, meubles et fixés, mais cependant plus ou moins régulièrement rajeunis par des crues.

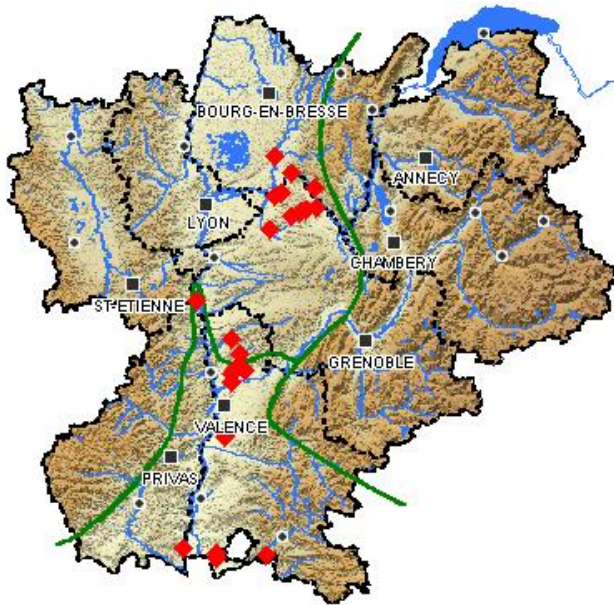
Ecologie

Habitat de basse altitude, des étages collinéen et planitiaire, sous climat à influence continentale marquée, ces pelouses se rencontrent sur des substrats composés de sables siliceux, plus ou moins enrichis en calcaire, et généralement fixés. Les sols sont très filtrants et s'assèchent très vite.

Espèces guides

Koelérie grêle (*Koeleria macrantha*), Silène conique (*Silene conica*), Céraiste à cinq étamines (*Cerastium semidecandrum*), Euphorbe de Seguiet (*Euphorbia seguieriana*), Luzerne naine (*Medicago minima*), Armoise champêtre (*Artemisia campestris*), Aïra caryophyllé (*Aira caryophylla*), Brome des toits (*Bromus tectorum*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Sous ses formes typiques, cet habitat est connu dans le bassin parisien où il est fréquent. Il est disséminé ailleurs, notamment sous des formes alluviales le long du bassin de la Loire et dans le Nord-est, en plaine rhénane. Dans la région Rhône-Alpes, cet habitat est disséminé dans les départements de l'Ain (le long de la basse vallée de l'Ain), de l'Isère (Isle-Crémieu, Moyenne Vallée du Rhône, Chambaran et Bas-Dauphiné), de la Drôme (Chambaran, Basse Vallée du Rhône). Il est signalé plus ponctuellement dans l'Ardèche, le Rhône et la Loire, le long des grands cours d'eau, et serait à rechercher dans les parties de basses altitudes des deux Savoie.

Menaces

Cet habitat est rare et ponctuel dans la région Rhône-Alpes. Les surfaces couvertes sont faibles et dispersées. Elles sont fortement menacées : urbanisation, sablières, intensification de l'agriculture... Le maintien des pelouses sableuses alluviales est tributaire du régime des crues des grands fleuves et de leur capacité à remanier assez régulièrement les sédiments. Hors de ce contexte, l'aspect ouvert de ces pelouses a été longtemps maintenu par le pâturage extensif et les lapins. L'un comme l'autre étant en régression, le maintien de ces milieux diversifiés et recelant de nombreuses plantes menacées (comme l'Orcanette des sables) est donc posé et nécessitera des mesures de sauvegarde adaptées.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour les domaines continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat classé d'intérêt communautaire et retenu prioritaire, dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - OBERDORFER, E., 1993, Süddeutsche Pflanzen-gesellschaften. Teil II : Sand- und Trockenrasen, Heide- und Borgstgras-Gesellschaften, alpine Magerrasen, Saum-Gesellschaften, Schlag- und Hochstauden-Fluren, Ed. Gustav Fischer, Jena, 355 p.

PELOUSES STEPPIQUES SUB CONTINENTALES
(code CORINE 34.31)



Description

Ce sont des formations herbacées basses à rases, ouvertes ou même très écorchées, dominées par de petites graminées et des petites plantes appartenant aux labiées, légumineuses et composées... Adaptées à la sécheresse, elles se caractérisent par des plantes bulbeuses ou à développement précoce, qui entrent en dormance estivale au cœur de la période estivale la plus sèche. Ces pelouses sont très rapidement desséchées l'été et présentent alors un aspect jaune paille.

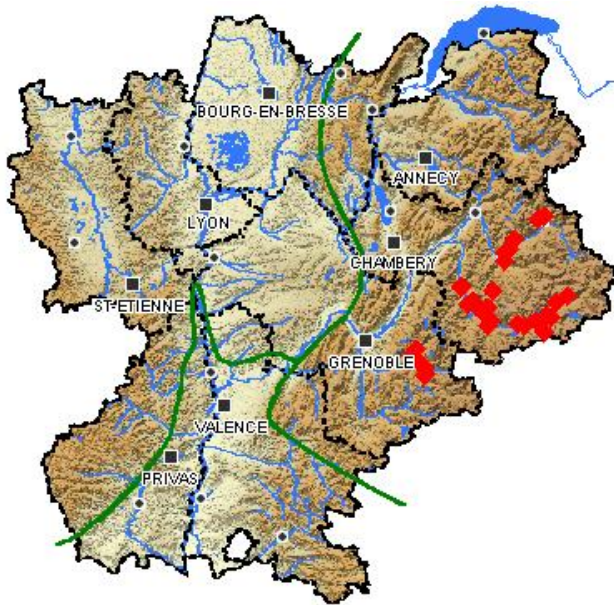
Ecologie

Les pelouses steppiques subissent une double dormance en périodes défavorables : l'hiver avec le froid et l'été avec la sécheresse accusée. Poussant sur des sols très superficiels aux faibles réserves hydriques, elles recouvrent des buttes, replats et ressauts rocheux indifféremment sur calcaire ou silice.

Espèces guides

Astragale sainfoin (*Astragalus onobrychis*), Fétuque du Valais (*Festuca valesiaca*), Pâturin de Carniole (*Poa perconcinna*), Stipe chevelue (*Stipa capillata*), Herniaire blanchâtre (*Herniaria incana*), Armoise camphrée (*Artemisia alba*), Thésium faux-lin (*Thesium linophyllum*), Hyssope (*Hyssopus officinalis*), Laîche luisante (*Carex liparocarpus*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, ces pelouses sont réparties dans les vallées internes les plus sèches et abritées de l'intérieur des Alpes : hauts bassins de la Durance et du Guil (Briançonnais, Queyras), de l'Arc (Maurienne) et de la Romanche (Oisans). En Rhône-Alpes, ces milieux très rares sont limités aux départements de l'Isère et de la Savoie, où ils sont surtout représentés dans les vallées de la Romanche et de la Maurienne. Ils apparaissent de façon fragmentaire dans le Vénéon et le Valbonnais (Isère), ainsi qu'en Tarentaise (Savoie). Dans le Diois et les Baronnies (Drôme), il existe aussi des pelouses très sèches, mais qui se rapprochent davantage des steppes méditerranéennes.

Menaces

L'abandon du pâturage extensif en fond de vallée aboutit à l'embroussaillage par les pins et genévriers des pelouses steppiques secondaires, issues de défrichements anciens. Il menace de même, par ombrage latéral depuis les parcelles adjacentes, les stations primaires enclavées. Le développement de l'irrigation pour constituer des prairies fourragères, l'urbanisation des coteaux (Tarentaise), l'ouverture de carrières et les aménagements routiers ou ferroviaires (Maurienne) constituent les principales menaces. La sauvegarde de ces pelouses passe par une meilleure intégration dans les aménagements et les documents d'urbanisme, des actions d'information, de débroussaillage et la reprise de pâturage extensif.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour le domaine alpin, complémentaire pour le continental

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

prioritaire pour les sites riches en orchidées

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - OBERDORFER, E., 1993, Süddeutsche Pflanzen-gesellschaften. Teil II : Sand- und Trockenrasen, Heide- und Borstgras-Gesellschaften, alpine Magerrasen, Saum-Gesellschaften, Schlag- und Hochstauden-Fluren, Ed. Gustav Fischer, Jena, 355 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p.

PELOUSES CALCAIRES SUB-ATLANTIQUES SEMI ARIDES
(code CORINE 34.32)

Photo : Jean-Charles VILLARET -
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Ces pelouses ont l'aspect d'un tapis herbacé fermé, parfois un peu écorché. Elles sont constituées d'une strate élevée et continue, mais peu dense, de Brome dressé. Celui-ci est accompagné par d'autres graminées et de grandes plantes à fleurs comme la Centaurée scabieuse. En strate inférieure, se développe un cortège très diversifié de plantes à fleurs, parmi lesquelles des légumineuses (Lotier corniculé, Sainfoin, divers trèfles) et des Orchidées (Orchis, Ophrys, ...) occupent une place importante.

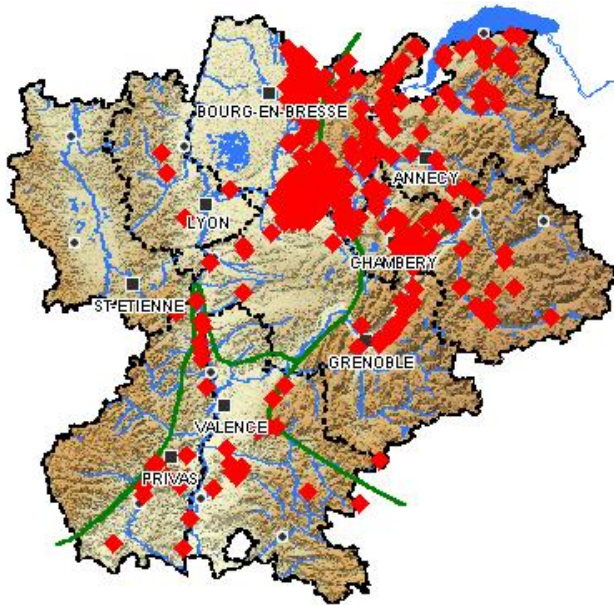
Ecologie

Elles se développent sur des pentes et replats établis sur sols calcaires peu profonds, de l'étage collinéen à l'étage montagnard. Vite drainés, les sols possèdent cependant une économie en eau suffisante pour limiter les excès de sécheresse. Traditionnellement pâturés, ces pelouses sont aussi fauchées.

Espèces guides

Brome dressé (*Bromus erectus*), Sainfoin (*Onobrychis viciifolia*), Petite pimprenelle (*Sanguisorba minor*), Sauge des Prés (*Salvia pratensis*), Amourette (*Briza media*), Renoncule à bulbe (*Ranunculus bulbosus*), Plantain intermédiaire (*Plantago media*), Trèfles (*Trifolium pl. sp.*), nombreuses orchidées (Orchis, Ophrys, Anacamptis, Aceras...).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

A l'exception des massifs siliceux et du pourtour méditerranéen, ces pelouses sont largement distribuées en France, sous une grande variété de formes. Dans la région Rhône-Alpes, elles sont présentes dans l'ensemble des départements, mais semblent rares dans celui de la Loire, où les substrats adéquats sont peu fréquents. Elles sont plus particulièrement fréquentes au contact des massifs montagneux calcaires du massif jurassien et des Préalpes du Dauphiné et de Savoie. Contrairement aux pelouses calcaires très sèches (34.33), elles tolèrent bien l'altitude et sont par conséquent bien présentes à l'intérieur du massif alpin, à la faveur des versants secs.

Menaces

Diverses menaces sont en cause, comme l'irrigation et la fertilisation pour constituer des prairies fourragères, l'urbanisation des coteaux et localement l'ouverture de carrières. Presque toujours d'origine « secondaire » (dérivant de zones anciennement défrichées et façonnées par les activités agropastorales), cet habitat subit l'abandon progressif de ces pratiques traditionnelles. Ce qui conduit peu à peu à son embroussalement, puis au retour de la végétation forestière et donc à sa disparition. Sa restauration consiste en des opérations de gyrobroyage ou de brûlage, suivis d'un entretien par pâturage extensif contrôlé, afin d'en moduler le chargement et la durée en fonction de la ressource fourragère.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

prioritaire pour les sites riches en orchidées

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p.

PRAIRIES CALCAIRES SUB-ATLANTIQUES TRES SECHES
(code CORINE 34.33)

Photo : Jean-Charles VILLARET -
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Il s'agit de formations herbacées relativement basses, claires et écorchées, souvent piquetées de nombreux arbustes. Souvent très diversifiées, elles sont dominées par des graminées vivaces en touffes, comme le Brome dressé, et diverses Fétuques à feuilles fines, associées à de petites plantes plus ou moins ligneuses, (hélianthèmes, germandrées, lins, globulaires). Sur le sol mis à nu par le pâturage ou l'érosion (en raison de la forte pente) se développent de nombreuses plantes annuelles.

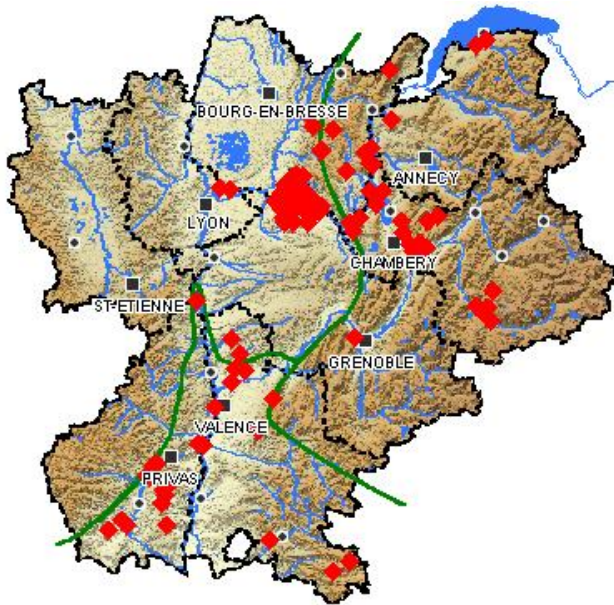
Ecologie

Ces pelouses sont le plus souvent installées sur de fortes pentes, en exposition chaude sur roche plutôt calcaire. Rocailleux et très superficiel, le sol entretient des conditions de sécheresse estivale prononcée et exerce une forte sélection végétale au profit d'espèces bien adaptées à la sécheresse.

Espèces guides

Brome dressé (*Bromus erectus*), Germandrée petit chêne (*Teucrium chamaedrys*), Fétuques (*Festuca marginata*, *F. longifolia*, *F. cinerea*), Fumana couchée (*Fumana procumbens*), Phalangère à feuille de Lys (*Anthericum liliago*), Hippocrépide en toupet (*Hippocrepis comosa*), Globulaire allongée (*Globularia bisnagarica*), Lin à feuilles fines (*Linum tenuifolium*), Epiaire érigé (*Stachys recta*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Ces pelouses sont distribuées dans une grande partie de la France, à l'exception des régions côtières de l'ouest, du nord et des massifs hercyniens. En Rhône-Alpes, elles sont présentes dans tous les départements, mais semblent rares dans celui de la Loire, où les substrats adéquats sont rares. Possédant leur optimum aux étages collinéen et montagnard inférieur, elles sont plutôt localisées aux secteurs de pentes fortes et rocheuses. Dans les Alpes, elles ne pénètrent dans les massifs internes que sur les versants chauds et secs de leurs vallées. Certaines formes particulières de cet habitat, développées sur alluvions calcaires du Rhône et de l'Ain, sont très rares.

Menaces

Établies sur des corniches calcaires et vives rocheuses soumises à de fortes contraintes, nombre de ces pelouses sont considérées comme « primaires » (c'est à dire que les conditions de vie sont ici trop contraignantes pour que la forêt ne s'installe naturellement). Stables, ces pelouses très sèches ne sont menacées que par l'urbanisation et l'ouverture de carrières. Les pelouses très sèches à caractère « secondaire » dérivent quant à elles de zones autrefois défrichées, érodées et façonnées par les activités agropastorales. Avec l'abandon de ces pratiques, elles peuvent s'embroussailler et de se reboiser. Leur maintien passe par une restauration et un entretien régulier (fauche ou pâture).

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

prioritaire pour les sites riches en orchidées

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - OBERDORFER, E., 1993, Süddeutsche Pflanzen-gesellschaften. Teil II : Sand- und Trockenrasen, Heide- und Borgstgras-Gesellschaften, alpine Magerrasen, Saum-Gesellschaften, Schlag- und Hochstauden-Fluren, Ed. Gustav Fischer, Jena, 355 p. - ROYER, J.M., 1982, Caractérisation, répartition et origine du Xérobromion, Colloq. Phytosociol. 11:243-267, "Les pelouses calcaires"

PELOUSES CALCAREO SILICEUSES DE L'EUROPE CENTRALE
(code CORINE 34.34)



Description

Basses et très ouvertes, ces formations herbacées sont riches en graminées des prés maigres, parmi lesquelles la Phléole fausse-phléole-des-prés, la Koelérie grêle et diverses fétuques à feuilles fines, qui apportent une teinte vert-bleu à cet habitat. Celui-ci atteint son plein développement au milieu de l'été, lorsque l'Armoise champêtre déploie des milliers de petits capitules dorés, associés aux teintes rose, rouge ou jaune des orpins et silènes, et des grandes ombellifères à fleurs blanches.

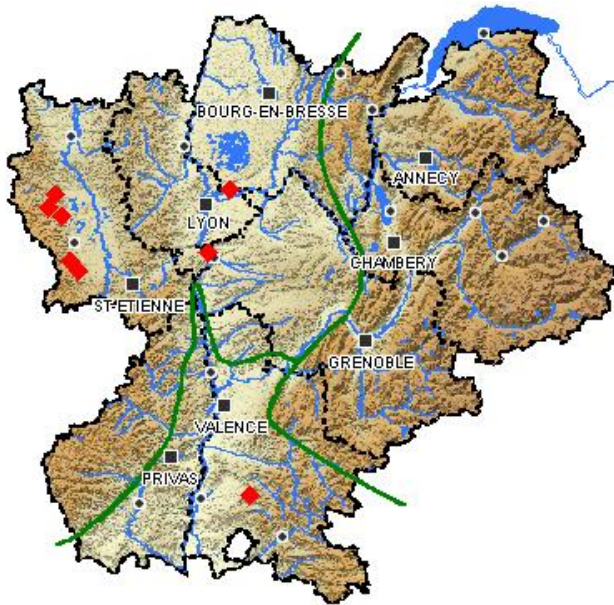
Ecologie

Ces pelouses sont installées sur des substrats très filtrants d'alluvions calcaro-sableuses, des affleurements de sables siliceux, riches en calcaire, des arènes d'altération de roches cristallines ou de molasses. Le cortège floristique très riche reflète ce caractère ambivalent du sol, acide et calcaire.

Espèces guides

Fausse Phléole des prés (*Phleum phleoides*), Koelérie grêle (*Koelaria macrantha*), Armérie des sables (*Armeria arenaria*), Œillet en delta (*Dianthus deltoides*), Scille d'automne (*Scilla autumnalis*), Fétuque marginée (*Festuca marginata*), Peucédan des montagnes (*Oreoselinum nigrum*), Immortelle (*Helichrysum stoechas*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Distribué surtout en Europe centrale, cet habitat n'est présent sous ses formes typiques que dans le nord-est de la France. Des formes écologiquement proches, mais dont la flore diffère, existent cependant ailleurs : Normandie, pays de Loire, Massif central, plaines à l'est du Rhône. En région Rhône-Alpes, des formes particulières de cet habitat sont présentes dans quatre départements. Il est connu dans la Loire et dans le nord de l'Ardèche, sur arènes cristallines et plus rarement sur alluvions sableuses. Il est nettement plus rare dans l'Ain (Basse vallée de l'Ain, Val de Saône) et dans l'Isère (Bas-Dauphiné, Isle Crémieu). Sa présence dans la Drôme reste à confirmer.

Menaces

Le maintien des formes de l'habitat établies sur alluvions est tributaire des processus d'érosion et de dépôts fluviaux. Celles-ci souffrent de l'artificialisation des cours d'eau et de leur perturbation fonctionnelle (rectification des berges, endiguements, régulation du débit, prélèvements de matériaux). Les autres formes, sur arènes, résultent de l'activité agropastorale sur terrains maigres. Si elles sont menacées parfois par des aménagements lourds et par l'abandon du pâturage extensif (qui conduit à leur embroussaillage), leur maintien est surtout tributaire de la poursuite d'un pâturage extensif (ou parfois de la fauche, en fonction des sols et de la richesse de la ressource fourragère).

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

prioritaire pour les sites riches en orchidées

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - OBERDORFER, E., 1993, Süddeutsche Pflanzen-gesellschaften. Teil II : Sand- und Trockenrasen, Heide- und Borgstgras-Gesellschaften, alpine Magerrasen, Saum-Gesellschaften, Schlag- und Hochstauden-Fluren, Ed. Gustav Fischer, Jena, 355 p.

LISIÈRES XERO-THERMOPHILES
(code CORINE 34.41)



Description

Cette formation herbacée de hauteur moyenne se développe en étroit cordon, à la lisière des boisements chauds et secs, ou au niveau des talus bien exposés. Elle est caractérisée par une grande diversité de plantes à fleurs, aux feuilles souvent finement découpées (adaptation à la sécheresse), qui recherchent les lisières sèches et assez bien ensoleillées comme le *Géranium sanguin* ou le *Petit Pigamon*. Très coloré et très fleuri en pleine saison de végétation, ce milieu accueille aussi de nombreux insectes.

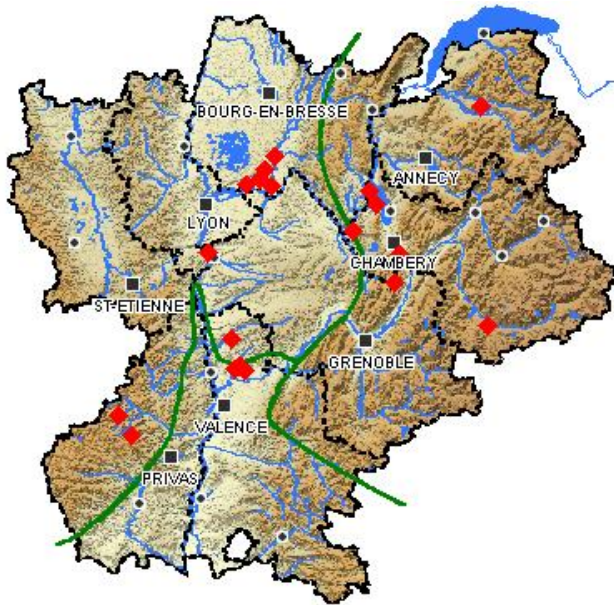
Ecologie

Les lisières sèches et assez bien ensoleillées, au niveau des coteaux rocaillieux chauds et bien exposés, sont les stations d'élection de cet habitat (qui peut aussi pénétrer dans les sous-bois clairs et très aérés). Il est établi en interface entre les prés secs et boisements, sur sol neutre à peu acide.

Espèces guides

Géranium sanguin (*Geranium sanguineum*),
Dompte-venin officinal (*Vincetoxicum hirundinaria*),
Marguerite en corymbe (*Tanacetum corymbosum*),
Buplèvre en faux (*Bupleurum falcatum*), *Origan*
(*Origanum vulgare*), *Phalangère ramifiée*
(*Anthericum ramosum*), *Peucedan des cerfs*
(*Cervaria rivini*), *Laser à feuilles larges* (*Laserpitium latifolium*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Cet habitat est potentiellement représenté dans une grande partie de la France, en dessous de 1500 m d'altitude. Il est rare ou absent de la région méditerranéenne, où il est remplacé par des formations végétales équivalentes. Il couvre toutefois des surfaces linéaires très réduites et se trouve en régression dans les plaines intensivement exploitées et dans les moyennes montagnes qui subissent d'importantes plantations résineuses. Dans la région Rhône-Alpes cet habitat est présent dans tous les départements, mais c'est dans les régions de collines et de moyenne montagne de sa moitié méridionale qu'il se maintient le mieux.

Menaces

Le reboisement naturel des prairies abandonnées (ou volontaire par des conifères) et l'intensification des pratiques agricoles par mécanisation sont défavorables au maintien de ce milieu. Ils conduisent à segmenter l'espace naturel et rural en milieux strictement fermés et forestiers d'un côté, juxtaposé aux étendues ouvertes intensivement fauchées ou pâturées, de l'autre. Les ourlets herbacés de lisières, considérés comme des friches, n'ont alors plus leur place dans ces paysages très soignés. Leur rôle pour le maintien de la diversité naturelle et paysagère est pourtant essentiel. Une revalorisation de leur image est nécessaire et passe par l'information des gestionnaires et par des mesures incitatives.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin et continental

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat non désigné dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p.
- BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - GALLANDAT, J.D., 1972, Etude de la végétation des lisières de la chênaie buissonnante dans trois localités du pied du Jura suisse (Quercion pubescenti-petraeae et Geranion sanguinei), Bull. Soc. Neuchâtel. Sci. Nat. 95:97-111

PELOUSES XEROPHILES MEDITERRANEENNES
(code CORINE 34.5)

pas d'illustration disponible

Description

Il s'agit de formations herbacées basses, claires et ouvertes, dominées selon les cas, par des plantes vivaces, principalement le Brachypode rameux, ou des petits végétaux annuels, formant alors un gazon très diversifié. Les différentes formes de cet habitats se combinent souvent en d'étroites mosaïques. Le climat méditerranéen favorise les plantes bulbeuses ou crassuléscentes, qui participent largement à ces pelouses dont la physionomie est souvent marquée par un piquetage de sous-arbustes de garrigues.

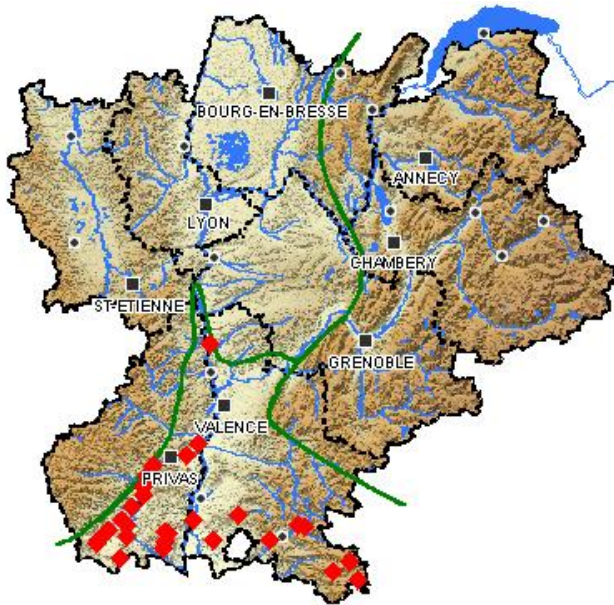
Ecologie

Ces pelouses occupent des terrains rocaillieux chauds et secs, à substrat calcaire, sur sols squelettiques, aux étages méso et supraméditerranéen inférieur. Elles recouvrent par taches les flancs de collines de pentes variées, les bords de chemins en garrigues, les pieds de falaises...

Espèces guides

Brachypode rameux (*Brachypodium retusum*),
Brachypode distique (*Brachypodium distachyon*),
Méliot de Naples (*Melilotus neapolitanus*), Picride à peu de fleurs (*Picris pauciflora*), Centranthe chausse-trape (*Centranthus calcitrapa*), Clypéole (*Clypeola jonthlaspi*), Crucianelle à feuilles étroites (*Crucianella angustifolia*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Cet habitat est présent en France dans les départements du pourtour méditerranéen, du Languedoc-Roussillon à la Provence. Rares et localisées dans la région Rhône-Alpes, ces pelouses sont disséminées dans les parties les plus méridionales, soumises au climat méditerranéen, des départements de l'Ardèche (Vivarais, Basse Ardèche, Basse Vallée du Rhône) et de la Drôme (Tricastin, Baronnies, Basse Vallée du Rhône et sud du Diois), en dessous de 800 m d'altitude.

Menaces

L'embroussaillage et le reboisement naturel des pelouses sèches et garrigues (consécutifs aux mutations rurales qui ont entraîné l'abandon de nombreux espaces agro-pastoraux), les plantations forestières et l'urbanisation diffuse constituent les principales menaces pour ces pelouses. La réouverture de pelouses et de garrigues et la restauration de pâturages abandonnés seraient favorables localement au maintien de cet habitat.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour le domaine continental, déterminant avec critère pour le subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat classé d'intérêt communautaire et retenu prioritaire, dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - LAPRAZ, G., 1982, Les pelouses du Thero-Brachypodium entre Nice et Menton : l'association à *Trifolium scabrum* et *Hypochoeris achyrophorus* (*Trifolium scabri*-*Hypochoeris achyrophori*), Colloq. Phytosociol. 11:169-182, "Les pelouses calcaires"

PELOUSES A APHYLLANTHE DE MONTPELLIER
(code CORINE 34.721)

pas d'illustration disponible

Description

Constituées principalement de plantes basses, ligneuses à leur base, appelées « chaméphytes suffrutescentes », ces pelouses assez diverses poussent en climat chaud et sec. Elles sont soit d'origine naturelle (dans des stations particulièrement chaudes), soit issues de la dégradation de chênaies par défrichement, surpâturage ou incendies. Dominé par les touffes de l'Aphyllanthe de Montpellier, accompagné de diverses espèces de Lin, le recouvrement herbacé montre des trouées où affleure la terre nue.

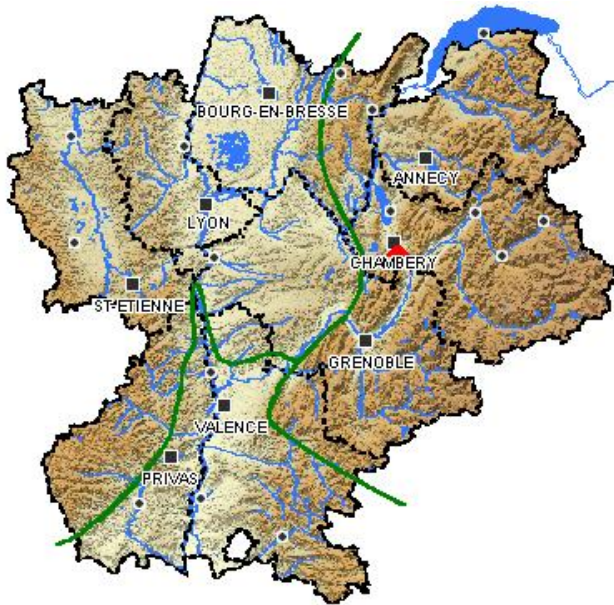
Ecologie

Ces pelouses poussent en climat chaud aux influences méditerranéennes marquées (étages mésoméditerranéen et supraméditerranéen), à altitude basse et modérée, sur des sols calcaires et argileux compacts : marnes et marno-calcaires, sensibles à l'érosion et subissant un assèchement estival très important.

Espèces guides

Aphyllanthe de Montpellier (Aphyllanthes monspeliensis), Cupidone (Catananche caerulea), Lin faux Soude (Linum suffruticosum), Badasse buissonnante (Dorycnium pentaphyllum), Stéhéline douteuse (Staezelina dubia), Lin campanulé (Linum campanulatum), Brachypode de Phénicie (Brachypodium phoenicoides), Lin de Narbonne (Linum narbonense).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Distribué dans une petite moitié sud de la France, l'aphyllanthaie est fréquente en région méditerranéenne, dans le Sud-est, en Languedoc et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Elle est moins fréquente et mal typée dans le Sud-ouest. En Rhône-Alpes, cet habitat est rare et limité aux départements méridionaux de la Drôme et l'Ardèche, depuis les Baronnies et le Diois, jusqu'au Tricastin et à la Basse-Ardèche. Plus au nord, des stations isolées de l'Aphyllanthe de Montpellier, remarquables à cette latitude, sont présentes en Isère et Savoie, sur les contreforts de Chartreuse et des Bauges (sans constituer pour autant cet habitat, par défaut des autres plantes typiques).

Menaces

Bien que circonscrit aux départements de la Drôme et de l'Ardèche dans notre région, cet habitat est fréquent et couvre de vastes surfaces, surtout dans le premier. Il résulte en général de la dégradation ancienne des forêts de Chêne pubescent sur marnes, à la suite d'une utilisation agro-pastorale intense. Avec la déprise rurale, la dynamique naturelle de recolonisation forestière sur ce substrat ingrat est extrêmement lente. Dès la fin du XIX^{ème} siècle, des reboisements étendus (de Pin noir principalement) ont souvent été pratiqués sur les zones les plus dégradées de cet habitat. Les surfaces de celui-ci restent toutefois encore importantes et il n'apparaît donc pas menacé à court ou moyen terme.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour le domaine alpin, déterminant avec critère pour le continental

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat non désigné dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p.

PELOUSES ATLANTIQUES A NARD RAIDE ET COMMUNAUTES PROCHES
(code CORINE 35.1)

Photo : Jean-Charles VILLARET -
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Cet habitat regroupe un large éventail de pelouses variées, relativement basses et fermées dominées par des petites graminées et des plantes vivaces adaptées à l'acidité et la pauvreté minérale du sol. La plus typique d'entre-elles est le Nard raide, qui forme des petites touffes caractéristiques de feuilles fines piquantes, très résistantes au pâturage et au piétinement. D'autres petites graminées à feuilles fines et panicule étalée lui sont associées, comme l'Agrostide capillaire et la Canche flexueuse.

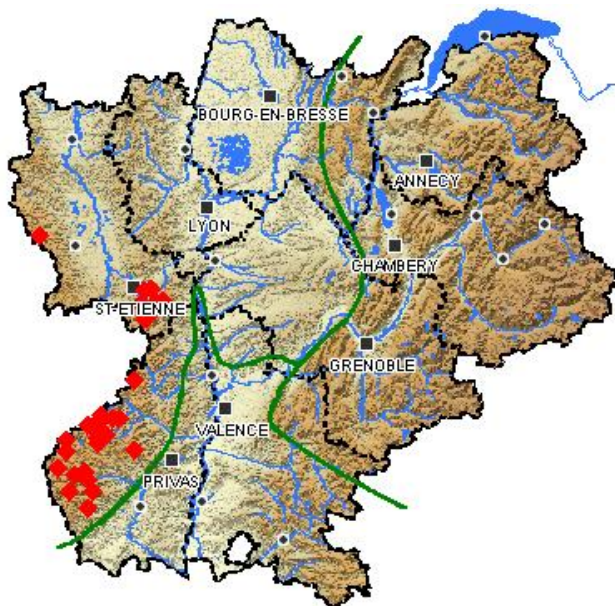
Ecologie

Ces pelouses sont liées à des sols acides et très pauvres en minéraux, formés sur des roches ou sables siliceux, parfois aussi sur des substrats calcaires décalcifiés, jusqu'à l'étage montagnard. Majoritairement pâturées, ces pelouses sont issues de pratiques pastorales extensives de terrains maigres.

Espèces guides

Nard (*Nardus stricta*), Polygale à feuille de serpolet (*Polygala serpyllifolia*), Laîche à pilule (*Carex pilulifera*), Violette des chiens (*Viola canina*), Agrostide capillaire (*Agrostis capillaris*), Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*), Epervière en ombelle (*Hieracium umbellatum*), Tormentille (*Potentilla erecta*), Arnica (*Arnica montana*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Fidèle aux roches siliceuses (granites, gneiss, schiste, quartzite...), cet habitat se constitue également à la faveur de sols décalcifiés sur argiles à silex, sables.... Il est ainsi distribué sur large partie nord-ouest de la France, depuis les Landes jusque dans le Nord-Est, mais évite les régions méditerranéennes. Dans la région Rhône-Alpes, il possède son optimum à l'ouest du Rhône, sur les pentes siliceuses du Massif central, dans les départements de l'Ardèche et de la Loire. Beaucoup plus rare à l'est du Rhône, il est localisé dans les plaines de l'Isère et de l'Ain et très ponctuel à l'intérieur des massifs préalpins calcaires sur substrats décalcifiés.

Menaces

Malgré une distribution étendue (mais morcelée), cet habitat est rare et en déclin dans nombre de régions, principalement en raison de l'abandon progressif, depuis plus d'un siècle, des pratiques pastorales extensives sur les terrains peu productifs. Le chaulage des sols avec l'intensification des pratiques et les plantations de résineux ont eu raison de nombreuses stations. Ailleurs, beaucoup d'étendues de ces pelouses sont colonisées, depuis plusieurs décennies, par des landes, elles-mêmes ensuite recolonisées par des boisements de Chêne sessile ou de Hêtre. La conservation de ces pelouses nécessitera de rétablir des pratiques de pacage extensif par du bétail rustique tolérant la pauvreté du fourrage.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

complémentaire pour les domaines alpin et subméditerranéen, déterminant avec critère pour le continental

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat classé d'intérêt prioritaire, pour les formations riches en espèces, dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - OBERDORFER, E., 1993, Süddeutsche Pflanzen-gesellschaften. Teil II : Sand- und Trockenrasen, Heide- und Borgstgras-Gesellschaften, alpine Magerrasen, Saum-Gesellschaften, Schlag- und Hochstauden-Fluren, Ed. Gustav Fischer, Jena, 355 p.